



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

eau

Question écrite n° 16480

Texte de la question

M. Claude de Ganay interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur les produits phytopharmaceutiques contenant des substances actives de la famille des néonicotinoïdes. Il souhaite que puisse lui être communiqué la liste exhaustive des produits de cette famille actuellement commercialisés sur le marché national et par qui ils sont commercialisés.

Texte de la réponse

Les insecticides de la famille des néonicotinoïdes regroupent cinq substances actives : le thiaclopride, l'acétamipride, l'imidaclopride, le thiametoxam et la clothianidine. La liste des produits contenant l'une ou l'autre de ces substances actives est accessible sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture à l'adresse <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Ce site précise les usages autorisés et leurs conditions d'emploi. Il indique également le nom des détenteurs d'autorisation.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16480

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 924

Réponse publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3046